

Théméricourt élabore son Plan Local d'Urbanisme

Bonjour,

Notre commune va être dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'ici début 2017.

Vos projets de constructions sont actuellement examinés au regard du Plan d'Occupation des Sols (POS).

Le PLU est un document qui fixe une réglementation pour tous les projets qui nécessitent une autorisation d'urbanisme : déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, etc.

Vous pourrez ainsi organiser vos projets de nouvelles constructions, d'agrandissements, de réhabilitations en fonction d'un règlement propre à Théméricourt.

Nous avons débuté la construction de ce document qui s'élabore en plusieurs étapes :

- Elaboration des études comprenant une analyse de la commune (nous en sommes ici), l'élaboration d'une stratégie globale, la définition du volet réglementaire,
- Consultation officielle du projet.

Plusieurs partenaires nous accompagnent : services de l'Etat, chambres consulaires, syndicats mixtes, ... et deux bureaux d'études pour la partie technique (urbanistes et environnementalistes).

Nous avons besoin de recueillir vos avis, vos propositions pour co-construire l'avenir de notre commune. Vous avez plusieurs possibilités pour vous exprimer :

- Un cahier des observations (registre) disponible en mairie pendant les heures d'ouverture de la mairie, vos courriers et emails seront consignés dans ce recueil qui sera examiné par le groupe de travail,
- Des réunions publiques pour vous présenter l'état d'avancement et débattre,
- Deux balades pour que les bureaux d'études vous présentent sur le terrain ce qui est important pour le PLU (architecture, paysages, environnement, ...).

Nous comptons sur votre présence.